

**Discours d'Emmanuelle PIERRE-MARIE
Maire du 12^e arrondissement**

**Inaugurations de la passerelle André LEO
et de la rue Anna JCLARD**



Mardi 18 mai 2021

Madame la responsable de la commission Patrimoine de l'association de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871,

Madame la Secrétaire Générale de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871,

Madame l'Administratrice de l'Association André Léo,

Madame l'Adjointe à la Maire de Paris,

Mesdames et Messieurs, les élu-es,

Mesdames et Messieurs,

Il y a cent cinquante ans, entre frustration patriotique et défense de la République, les Parisiennes et les Parisiens, qui ont résisté à l'ennemi pendant près de quatre mois, se soulèvent, rejetant la capitulation devant les Prussiens, dénonçant les projets de rétablissement de la monarchie, prêt-es à défendre Paris à la place du Gouvernement de Défense Nationale.

La suite ? Soixante-douze jours, du 18 mars au 28 mai 1871, qui vont marquer, à l'échelle internationale, l'histoire du mouvement ouvrier et féministe.

Soixante-douze jours d'une incroyable modernité, d'innovations et d'expérimentations politiques, une ébauche de République sociale.

Pour la deuxième fois dans l'histoire de notre pays, la Commune procède à la Séparation des Églises et de l'État, elle déclare

l'instruction gratuite et laïque et la citoyenneté pour les étrangers. Elle réquisitionne des logements vacants et des ateliers de production.

En soixante-douze jours, les Communard-es accomplissent un prodige. Non seulement ils affrontent la contingence, mais ils dessinent les contours de l'assurance chômage et de la sécurité sociale. La Commune écrit ainsi les premières pages d'un droit du travail, visant aussi à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Dans cette révolution, qui inspira d'autres révolutions et des mouvements majeurs, le sort des femmes se veut le même que celui des hommes.

Si les femmes, victimes d'un quotidien précaire et ne disposant pas du droit de vote, ne sont pas représentées dans l'assemblée autonome élue par le peuple parisien. Si les femmes n'ont pas accès aux postes de pouvoir durant cette période, elles veulent faire partie de la défense de la Commune, sans distinction de sexe.

Elles n'ont pas écrit l'histoire de la Commune, elles l'ont faite ! Institutrices, ambulancières, journalistes ou combattantes, les Communardes sont des pionnières du féminisme.

Je pourrais en citer dix, je pourrais en citer cent ! Mais aujourd'hui ce sont les mémoires d'André LEO et Anna JACLARD qui sont honorées.

Victoire Léodile BÉRA, intellectuelle avant la lettre, prendra pour pseudonyme le prénom de ses deux jumeaux, André LEO !

Bien avant la Commune de Paris, au sein d'une société où les femmes sont placées sous l'autorité de leur père puis de leurs maris, André LEO acquiert une réelle notoriété dans le monde des lettres et vit de sa plume comme romancière et journaliste.

Au travers de reportages sur le travail, elle plaide et milite, déjà, pour la création d'associations ouvrières et adhère à la première Association Internationale des Travailleurs. Elle fonde, peu avant les événements de 1871, le journal La République des travailleurs. Tout au long de sa vie André LEO appellera de ses vœux l'instauration d'une « république sociale » basée sur le respect simultané des principes d'égalité et de liberté !

Figure importante de ces militantes qui se sont battues au 19^{ème} siècle pour leur émancipation, André LEO profite de la relative liberté des débuts du Second Empire pour publier des ouvrages consacrés à l'égalité des sexes et crée l'Association pour l'amélioration de l'enseignement des femmes avant de constituer, avec Noémie et Élysée Reclus, la Société de revendication des droits de la femme, une des premières associations pour l'émancipation féminine.

Défendant l'égalité des sexes au travers de l'éducation, André LEO est bien l'une des fondatrices du féminisme français !

Ces engagements, elle ne les portera pas seule mais aux côtés d'autres hommes et d'autres femmes telles Paule MINCK, Louise MICHEL ou Anna JACLARD

Anna JACLARD que nous honorons également aujourd'hui. Nous nous rendrons tout à l'heure sur le lieu qui portera désormais une partie de sa Mémoire.

Socialiste et féministe révolutionnaire russe elle publie, dès l'âge de vingt ans, des chroniques dans un journal littéraire. À l'époque elle le fait sous un pseudonyme masculin.

Installée à Paris elle y rencontrera son mari, Victor JACLARD, membre de la Première Internationale qui deviendra un meneur de la Commune. Anna AJCLARD étudie la "question sociale" au sein d'une société qui, à la faveur de la révolution industrielle, a perdu la plupart de ses repères traditionnels et peine à trouver une issue à ses difficultés que sont l'accroissement de la misère, la précarité du monde ouvrier et, déjà, le questionnement de la

montée en puissance des machines qui interpelle quant à la pertinence du concept d'humanisme.

Pendant la Commune de Paris, Anna JACLARD et André LEO dirigent et collaborent activement au journal « La Sociale » et rejoignent, un court moment, « L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés », l'un des premiers mouvements se réclamant ouvertement du féminisme. Elles participent à la commission créée par Édouard VAILLANT pour organiser l'enseignement dans les écoles de filles.

A travers leurs engagements, elles ont permis de co-construire une pensée communaliste : le fruit d'un travail entamé pour chacune d'entre elles bien des années plus tôt, au cœur d'un 19^{ème} siècle empreint de bouleversements profonds, entre conservatisme et progressisme.

Si les journaux ne sont pas des institutions officielles au sein de la Commune de Paris, leurs échos dans le monde communard n'en sont pas moins cruciaux. Si le bilan de la Commune est limité en raison de sa courte durée, son héritage demeure important pour les femmes : la parité et des premières formes d'organisation structurées de femmes apparaissent pendant cette période.

Les batailles menées entre le 18 mars et le 28 mai 1871, les espoirs portés par la Commune de Paris restent, pour certains d'entre eux, des défis d'aujourd'hui et des défis de demain.

Je suis fière d'honorer aujourd'hui, dans notre arrondissement, les mémoires de deux femmes qui ont su imaginer et mener des combats pour des valeurs qui font partie intégrante de notre République, je suis fière d'honorer les Mémoires d'Anna JACLARD et d'André LEO.

Je vous remercie.